



Voiture : pompe a eau grippé, courroie cassé, demande indemnisati

Par **missparker67**, le **17/06/2010** à **15:23**

Bonjour,

La pompe à eau de mon Alfa roméo GT (4 ans et demi et 65 000 kms) est grimpé ce qui a entraîné l'arrêt et la casse de la courroie de distribution.

Sachant qu'une pompe a eau ne doit jamais gripper, nous souhaiterions qu'alfa roméo prenne en charge la réparation du véhicule.

Nous sommes client chez eux depuis une 20e d'année.

Nous avons fait appel a Alfa roméo pour une éventuelle prise en charge.

Car les conditions de change d'une courroie de distribution sont 120 000 kms et 5 ans) hors alfa roméo nous a laisser entendre qu'il ne prendrais rien en charge.

Nous souhaiterions optenir une aide pour qu'alfa fasse le nécessaire pour réparer notre véhicule.

Pourriez vous nous aider en nous indiquant la démarche à suivre.

Merci bien